



GARANTIE FORMATION

OFFREZ-VOUS LE PRIVILÈGE DE LA TRANQUILLITÉ

LA GARANTIE FORMATION VOUS APPORTE LES SOLUTIONS POUR OPTIMISER VOTRE INVESTISSEMENT FORMATION ET FAIRE FACE À VOS NOUVELLES OBLIGATIONS SOCIALES.

Aujourd'hui, l'obligation légale de 1 % ne permet pas de prendre en charge l'ensemble de vos dépenses de formation. De même, vous devez faire face à des obligations sociales plus fortes. Quel que soit votre secteur d'activité, la Garantie formation d'AGEFOS PME vous donne accès aux solutions qui vous permettent de répondre sereinement à ces nouveaux défis.



Les avantages

1 Optimisez vos investissements formation

- Fonds réservés • Mesures financières et/ou avantage fiscal*
- Cofinancements externes

*Selon réglementation en vigueur

2 Restez serein face à vos obligations sociales

- Gestion des entretiens professionnels • Suivi des parcours individuels
- Assistance juridique

3 Pilotez vos projets formation en toute simplicité

- Analyse des pratiques formation • Conseil renforcé • Allègement administratif

Comment adhérer ?

Pour adhérer à la Garantie formation, vous versez 0,6 % de la masse salariale en complément du 1 % légal, soit l'équivalent de votre contribution formation des années antérieures.

Complétez et renvoyez le bordereau de versement joint

Voici un aperçu du bordereau de versement pour la Garantie formation. Le document est divisé en plusieurs sections :

- Retourne à l'employeur :** Informations de base (Nom, Prénom, Adresse, etc.) et coordonnées de l'employeur.
- Retourne à l'agent de formation :** Informations relatives à la formation (N° SIRET, N° SIRET stagiaire, etc.).
- Tableau de contributions :** Récapitulatif des versements à effectuer, incluant la contribution légale (1 %) et la contribution conventionnelle (MS x 1 %).
- Contributions volontaires (pour notice) :** Section où l'employeur peut choisir de verser en plus de la contribution légale, notamment la Garantie formation (MS x 0,6 %) ou un versement libre.

**POUR PLUS DE RENSEIGNEMENTS,
CONTACTEZ VOTRE CONSEILLER AGEFOS PME
OU CONSULTEZ NOTRE SITE INTERNET**

Conditions générales de la Garantie formation consultables à l'adresse :
garantie-formation.agefos-pme.com

DES SERVICES QUI CHANGENT LA FORMATION

agefos-pme.com